Zeitschrift: Medienwissenschaft Schweiz = Science des mass média Suisse

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Kommunikations- und Medienwissenschaft

Band: - (1996-1997)

Heft: 2 + 1

Artikel: Mutations de la presse romande : les arbres et la fôret

Autor: Maurice, Antoine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-790772

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Antoine Maurice

Mutations de la presse romande: les arbres et la fôret

Dans le cas de la presse en Suisse, en Suisse romande en particulier, il est permis de parler de crise car elle venait d'une longue période de stabilité du marché des lecteurs et de la publicité. A cette période se substitue soudain une épisode encore inachevé de rationalisation des entreprises de presse par fusions, concentration, alliances publicitaires et autres morts subites de titres.

Les années quatre-vingt nous ont appris à nous méfier du mot crise, puisqu'insensiblement il a perdu son caractère de rupture à conséquences humaines bouleversantes pour devenir un état permanent de discontinuité, situation ordinaire de sociétés saisies par l'accélération du changement.

Ce sont bel et bien les changements économiques – la récession sans précédent à l'orée de la décennie en cours – qui ont induit cette instabilité généralisée et singulièrement le sursaut d'inventivité technologique qui marque la réponse des sociétés développées aux menaces d'appauvrissement.

Dans le cas de la presse en Suisse, en Suisse romande en particulier, il est permis de parler de crise car elle venait d'une longue période de stabilité du marché des lecteurs et de la publicité. A cette période se substitue soudain une épisode encore inachevé de rationalisation des entreprises de presse par fusions, concentration, alliances publicitaires et autres morts subites de titres.

1. La racine politique de la crise

Cette crise est donc principalement produite par l'économie – la récession ébranle les habitudes de lecture et la répartition publicitaire – , mais elle chemine en parallèle d'évolutions internes qui viennent de plus loin. Au début des années quatre-vingt, au plus fort de la prospérité des Trente glorieuses, on notait encore à propos de la presse, sa tranquille insertion dans un jeu démocratique où les consensus semblaient envelopper la société suisse. Autrement dit, après l'ébranlement de mai 68 et ses prolongements politiques dans des secteurs de plus en plus marginaux de la société, la Suisse avait bénéficié d'un resserrement de son dispositif et de sa légitimité institutionnels. Le Parlement légiférait et contrôlait un gouvernement émanant de lui. Ce dernier était largement crédité par l'opinion publique, au vu d'une politique redistributive qui, pour n'être pas bruyamment de gauche, n'en avait pas moins intégré toutes les dimensions de la social-démocratie. La presse dans ce contexte jouait son rôle traditionnel depuis la création de la Suisse moderne, c'est-à-dire massivement celui d'un organe de légitimation des attentes du public, certes, mais plus encore des impulsions du politique.

Le crédit du Conseil fédéral est un bon thermomètre de cet état de fait, qui bénéficia jusqu'au milieu des années quatre-vingt d'une affection populaire qu'aucun gouvernement démocratique ne connaissait plus. Il en alla différemment à partir de l'affaire des fiches suivie par l'affaire Kopp, puis de la fracture sur l'Europe. Le gouvernement devient faillible et la presse joue dans cette découverte un rôle important, sinon primordial. Les règles du jeu se modifient et particulièrement les rapports qui s'effectuent à Berne entre la presse et les pouvoirs constitués.

Dans les relations entre les conseillers fédéraux et la presse, les novations vont dans le sens d'une plus grande exigence de l'information. La transparence est à l'ordre du jour, qui implique plus de distance critique des méthodes d'enquête plus incisives, moins „courtoises" que par le passé, en même temps qu'une exigence inlassable de personnalisation du pouvoir et de ses enjeux. Une sorte de familiarité entre les gouvernants et les médiateurs en résulte qui dépasse de loin ce que l'on avait vu par le passé de consensus mou et choucroutard. Pour beaucoup de politiciens, le contact avec les journalistes est pour ainsi dire quotidien, et à l'inverse, la demande d'information auprès des services de presse des gouvernants se fait insistante et continue.

L'influence de la télévision conduit cette évolution. L'explosion des taux d'écoute entraîne dès les années septante deux conséquence importantes dans les démocraties. Désormais, les gouvernants sont sommés de se montrer plus souvent qu'à leur tour et de s'expliquer tout autant. Les médias deviennent aussi, par le biais de l'utilisation fréquente des enquêtes d'opinion, une instance de légitimation quotidienne de la politique, bien plus continue et parfois inquisitrice que les contrôles parlementaire ou judiciaire.

C'est aussi à partir des années septante que la télévision entre en concurrence avec la presse écrite. Le déploiement des réseaux hertziens, puis bientôt satellitaires, l'envergure nationale puis internationale des programmes et des écoutes, l'ampleur des rôles remplis dans la vie des individus (divertissement, information culture) s'universalisent et se glissent dans la vie de tous les citoyens à mesure de la généralisation des postes récepteurs dans les foyers. En Suisse, la presse écrite résiste mieux sous le choc, parce qu'elle est plus densément implantée, plus régionale et locale dans sa couverture et ses habitudes de lecture, plus engagée dans la tradition d'une presse d'opinion créatrice de lien social, du moins jusqu'il y a une dizaine d'années.

2. La racine économique

Les vraies inqiétudes ne viendront qu'avec la récession, qui agit à la fois sur la publicité et les habitudes de lecture. Dans les deux cas, les journaux ont bénéficié d'une certaine complaisance des annonceurs, comme des lecteurs. Les premiers continuaient à alimenter, non pas le fleuve majestueux de la télévision, relativement peu ouvert à la publicité avant les années quatre-vingt, mais la multitude des petits ruisseaux qui atteignaient les Suisses dans leurs espaces de vie les plus locaux et les plus privés, tels que le canton, la ville, la commune et même la paroisse. Il n'y avait qu'un seul pays en Europe où un journal pouvait survivre économiquement avec des tirages de moins de 10'000 exemplaires. La multiplication des journaux gratuits, dans les années septante, indique bien l'ampleur de la manne publicitaire, qui n'est pas épuisée par les journaux payants. Pour les journaux populaires, le concept même de journal tend à se modifier. De support de communication sociale, soutenu et encadré par la publicité qui en paie le coût, le journal s'inverse, dans certains cas, en support de publicité que viennent agrémenter les articles rédactionnels.

Or soudain, au début de la décennie, la publicité cale; la consommation se raréfiant, les entreprises de biens de consommation ne réagissent pas en augmentant les budgets publicitaires, mais au contraire en les rationnant et en les centralisant, c'est-à-dire en diminuant la dépense globale. Il y a rationalisation aussi dans les agences de publicité qui placent les annonces dans les journaux et la concentration de ces dernières entreprises préfigure celle des journaux eux-mêmes. Ce n'est pas que les petits ruisseaux deviennent inutiles, mais le marché suisse est de plus en plus vu comme un espace homogène de consommation, qui peut être servi prioritairement par les canaux nationaux (TV et grands journaux). Les journaux locaux et régionaux gardent le marché résiduel des annonceurs décentralisés.

Cette homogénéisation se produit, il est vrai, après quarante ans d'unification réussie du marché en particulier par la grande distribution qui a définitivement ancré le rösti en Suisse occidentale et la fondue en Suisse orientale. Elle est donc logique. Elle constitue, d'ailleurs, un des fondements, fut-il matériel et consommatoire, d'une Suisse plus unie que ne le disent les Cassandre de la cassure du pays. Car on sait, en fait d'alimentation, combien le matériel est près du culturel et même du sacré.

Les lecteurs aussi se détournent partiellement des journeaux. Ce n'est pas leur fidélité qui est tellement en cause, que leur porte-monnaie, et aussi le sentiment que la presse n'a pas fait son aggiornamento. A l'entrée dans la récession, beaucoup de lecteurs doivent diminuer ce poste de leur budget, devenu un luxe lorsqu'ils lisent plusieurs journaux. Soit ils considèrent que ces derniers font double emploi avec la télévision, soit qu'ils peuvent se contenter de les lire dans les lieux publics ou à leur bureau.

La critique vis-à-vis des journaux est plus diffuse. La presse romande a, en effet, écu sur son acquis, non pas tellement du point de vue des évolutions technologiques (nouvelles rotatives, irruption de l'informatique, adoption des photos de la couleur et de nouveaux looks formels), que sur le plan des contenus. Comme toute la presse francophone, elle est animée d'une mauvaise conscience par rapport à son insuffisance en journalisme d'enquête. En contrepartie, l'opinion en Suisse romande est moins avide que par le passé d'une presse d'opinion riche en morale et en magistrère, mais pauvre en information originale. L'évolution des communications fait inexorablement tomber l'écrit soit du côté de la distance réflexive, soit de l'image et du sensationnel. Les lecteurs demandent donc un surcroît de qualité, en même temps qu'un surcroît de divertissement, ce qui n'est pas très facile à mettre en page. Les créations de journaux dans les années nonante et de nombreux liftings plus ou moins qualitatifs vont répondre à ces demandes.

La réaction économique au double appauvrissement publicitaire et du lectorat se fera sentir dès les années 1989-1990 et elle est encore en cours. Les groupes de presse professionnels en prendront la conduite et s'affirmeront comme l'acteur principal du paysage médiatique. Leurs caractéristiques vont d'une force de mobilisation des capitaux au savoir-faire industriel et intellectuel de la gestion des entreprises de presse et à la spécialisation dans le domaine de la presse écrite. En même temps, ces groupes manifestent une ouverture au moins européenne en extension géographique et multimédia en produits.

La réaction se situe donc à l'enseigne de la professionnalisation. En effet de nombreux journaux en Suisse romande sont restés jusque là, entre les mains de groupes d'intérêts historiques plus ou moins identifiables, qui ne voient pas dans le journal une entreprise purement économique. L'évolution technologique aidant, la définition même de l'entreprise de presse se transforme et indique la voie de la concentration, puisque l'on peut désormais sensément maintenir l'identité et l'indépendance d'un titre en intégrant toute sa production en aval de la rédaction des articles.

A la faveur de configurations aussi variées que les pools publicitaires, les alliances ou échanges rédactionnels, les fusions ou les reprises dans des sociétés-mères, se joue une stratégie de reprise en main du marché par des acteurs économiques moins nombreux, plus puissants. Il désirent servir les lecteurs plus près de leurs attentes de forme et de contenu, sans diminuer nécessairement le nombre de titres mais en rationalisant la diversité ou la multiplicité (on parlera plus loin du pluralisme). Car si la logique de la concentration est celle de l'économie d'échelle, autant que le rattachement à des alliances éditorales transcantonales ou transnationales, elle ne passe pas inévitablement par la suppression de titres. Certains disparaissent, d'autres voient le jour.

3. Les conséquences de la crise, regard critique

Jetons maintenant un regard critique sur cette évolution. Si, pour qu'il y ait de la presse, il faut qu'il y ait des

lecteurs et de la publicité, il convient de rappeler qu'une presse écrite est plus qu'un produit économique et industriel. La conquête de la liberté de la presse à travers les Lumières au XVIIIe siècle, puis ses incarnations successives au fil des révolutions industrielles, est considérée à bon droit comme une des inventions cardinales de la modernité démocratique. A contrario, l'expérience totalitaire et autoritaire du siècle finissant, prouve que non seulement une société se fige, mais que son régime politique est frappé d'illégitimité et son économie de morbidité si, parmi ses institutions, n'est pas ménagé un espace important pour la liberté de la presse.

L'exemple de la Suisse romande, à côté de bien d'autres, montre aussi que cette liberté, après les grandes audaces et les grandes conquêtes du XIXe siècle, s'est bel et bien affermie et incarnée sous les espèces des nouvelles technologies et des nouveaux médias. Récemment, l'audace retrouvée de la presse écrite et la lente légitimation que nous avons constatée du journalisme d'enquête, ne se seraient pas produites, si les nouvelles puissances télévisuelles du quatrième pouvoir n'en avaient donné en premier l'exemple. Regardons l'évolution de ces dernières années sous l'angle de la démocratie libérale, c'est-à-dire de trois critères: la transparence, l'indépendance et le pluralisme.

La transparence constitue la valeur à la hausse de l'idéologie démocratique. Des sociétés qui se veulent participatives et en même temps qui ne cessent de se compliquer par l'imbrication croissante des activités humaines, font face à un besoin et une demande accrus de lisibilité. En plus, comme tous les idéaux démocratiques, la transparence est un objectif élusif, puisque plus de transparence met en évidence plus de complexité, donc révèle plus de zones d'ombre qu'il faut investir d'une lumière plus rayonnante. Par là apparaît la nature du combat pour la transparence, qui se caractérise par un effet d'emballement et peut-être d'excès.

Où sont les excès possibles de la transparence? Ils sont dans l'empiétement sur la vie privée des gens. Les règles sur la protection de la personnalité doivent être constamment réaffirmés contre cet empiétement qui, comme sous les régimes totalitaires, tend à rendre chacun entièrement visible. En régime totalitaire, l'individu a été rendu transparent dans son activité sa rémunération, mais surtout sa vie privée et affective (d'où la fuite de feu l'homme soviétique dans l'espace inviolable de l'ivrognerie). Il est pure transparence, privée de for intérieur et donc d'individualité revendiquable.

La forme démocratique de ce glissement se trouve en presse écrite, dans l'éclairage cru de la vie privée des gens célèbres, mais aussi des gens ordinaires; ce que l'on appelle en jargon journalistique le peuple. Certes, on est loin de l'intrusion totalitaire, mais les journaux romands pratiquent avec toute la bonne conscience que donne le mot d'ordre de transparence, une mis à nu des existences individuelles sans embarras excessifs pour les préjudices infligés.

Bien fragile semble la défense des chaînes de télévision qui allèguent, à propos de ces mises à nu en public (Reality et autres psy shows), qu'elles ont une valeur thérapeutique pour ceux qui n'ont pas accès aux coûteuses thérapies psychiatriques. Les glissements constants de pans entiers du privé dans le public ne posent, pour autant, pas qu'un problème de bon goût mais de pratique démocratique. La démocratie libérale repose sur une dialectique du public et du privé, qui suppose que chacun des pôles soit fort. Protection judiciaire des mandats policiers, surveillance de l'emprise des sectes, etc... sont autant de précautions qui permettent au citoyen de rester un sujet face à la collectivité et à l'Etat. L'application outrancière de la transparence par le biais de la presse (à scandales ou pas) le déshabille littéralement de ces protections.

L'intrusion dans les affaires de l'État est mieux connue. Il n'y a pas grand chose à en dire, si l'on est convaincu que cette activité de dévoilement est probablement le progrès démocratique le plus utile de notre siècle, parce qu'elle fait advenir au public des choses qui lui appartiennent. Si l'on constate aussi que la transparence en Suisse souffrait et continue à souffrir d'un retard par rapport aux autres démocraties. Néanmoins, l'expérience de la France voisine, de l'Espagne et surtout la crise de régime italienne des années nonante, suggèrent des remarques moins optimistes. Lorsque, au nom de l'opinion publique, les médias dictent l'ordre du jour, mettent en spectacle et en jugement l'activité gouvernementale en temps réel, celle-ci ne peut plus s'en sortir que dans un surcroît d'impuissance ou de dissimulation qui sont finalement contraires à l'intérêt général. Nous n'en sommes pas là en Suisse, bien que l'alliance circonstancielle de la démocratie directe et de la presse populaire conduisent parfois à certaines impasses.

Une appréciation semblablement nuancée s'impose sur la question centrale de l'indépendance des journaux. L'indépendance se définit, d'abord, comme indépendance économique de l'entreprise par rapport à des ressources extérieures, et ensuite comme indépendance de la rédaction par rapport aux structures internes de gestion. Il n'y a guère, à l'heure actuelle, de situation idéale. Pour de nombreux titres, la rentabilité des journaux est au mieux fragile et au pire durablement problématique. Leur état de dépendance est donc avéré par rapport à des structures qui les financent ou les subventionnent. L'indépendance politique fut la grande bataille du journalisme jusque dans les années 1970. Elle a depuis lors largement fait place au sein des rédaction à un souci d'autonomie en regard des contraintes économiques et en particulier celles de la vente et du marketing. Ce qui se manifeste dans cette évolution est le remplacement du critère de la légitimité éditoriale: la justification ultime du journal n'est plus dans la singularité de son point de vue mais dans la courbe de ses ventes.

A cet égard, et bien que chacun soit persuadé de sa supériorité, on ne voit pas de différence a priori entre le financement par une structure professionnelle, telle qu'un groupe de presse, et celle d'un groupe d'intérêts particu-

liers, les actionnaires d'un journal. Dans les deux cas, ligne et stratégie rédactionnelles sont largement subordonnées aux impératifs de bonne gestion.

L'échelon décisif du point de vue de la liberté de la presse est celui de la liberté rédactionnelle. Ici, les rédacteurs ne sont pas non plus sous vide d'air. Bien que la charte ou d'autres credos internes proclament, en général fortement, l'indépendance de la rédaction, notamment par rapport aux intérêts particuliers, c'est la pratique qui compte. Or, celle-ci dépend plus d'une culture d'entreprise et d'une conjoncture que de textes.

Les pressions sur le journaliste sont plus souvent diffuses que spécifiques, plus souvent économiques et commerciales que politiques, plus souvent de l'ordre de la négociation que de l'oukase. Comme chaque journaliste le sait, l'indépendance réside d'abord dans sa tête. Une fois conquise, il faut la défendre et cela se joue entre la crédibilité personnelle et le savoir-faire du journaliste d'une part, et la vigueur de la pression d'autre part, plutôt que sur une stricte échelle hiérarchique. Il ne s'agit pas ici de surestimer l'intégrité intellectuelle des rédactions romandes, mais d'indiquer que la structure juridico-économique de l'entreprise de presse, la propriété du titre, est moins décisive qu'on ne le croit pour l'indépendance journalistique.

Le débat le plus aigu et le plus justifié à nos yeux se trouve ainsi déplacé de la notion d'indépendance vers celle du pluralisme. Une des richesse fondamentales de la démocratie consiste en la pluralité des partis, des opinions et des intérêts, mais aussi des groupes, des minorités, des confessions. Seule une presse plurielle peut refléter et faire vivre cette pluralité.

On l'a vu, la tendance de concentration et de fusion n'affecte pas nécessairement le nombre des publications. Pour quelques publications qui périssent dans les tourmentes de la restructuration, d'autres naissent et en particulier des hebdomadaires. Ce qui fait qu'au total le compte des titres, particulièrement riche en Suisse, se retrouve excédentaire. Le pluralisme se définirait comme la combinaison: multiplicité des titres plus indépendance rédactionnelle plus diversité effective des produits. L'indépendance rédactionnelle n'étant pas nécessairement affectée par le mouvement des fusions-concentrations et la multiplicité étant maintenue, reste la question de la diversité.

Or l'homogénéisation formelle et matérielle du produit de presse écrite dans les quinze dernières années est frappant. Si l'on admet que la forme au sens large, le canal médiatique, est devenue essentielle dans la communication, on constate qu'elle s'homogénéise. Les éléments de l'homogénéisation sont dictés par l'évolution technologique; ils interviennent à l'échelon de la maquette et au fil des modes des journaux: pluralité des cahiers, utilisation sobre ou prodigue du rapport texte/photo, recours de plus en plus systématique à la couleur, raccourcissement des textes et artifices d'aide à la lecture multiplication des titres, des chapeaux et des sommaires, diagrammes explicatifs, architecture en écran d'ordinateur des pages et des dossiers.

Ces évolutions rendent à marquer des grandes catégories de journaux possibles à l'intérieur desquels la diversité n'est plus guère que résiduelle. Par exemple: le type maquette extravertie, illustrée, colorée et textes courts, par opposition au titre sobre, économe dans l'illustration, bâti en références gutenbergiennes. A ces archétypes formels correspondent évidemment des modifications de fond: l'écriture plus ou moins magazine ou sérieuse, mais aussi la qualité de l'information et de ses méthodes (micro-trottoir contre enquête de fond), et de proche la complexité et l'ambition de la réalité reflétée. Quel journaliste n'a pas subi les assauts amicaux ou sévères de collègues ou de lecteurs pour qu'il réduise son lexique, simplifie son argumentation, laisse tomber des nuances quand ce n'est pas toute idée nouvelle, suspecte – et comment en irait-il autrement – de n'être pas reconnue par le lecteur.

Le fond suit la forme et l'homogénéisation de la forme entraîne celle du fond qui se traduit par la ressemblance de plus en plus frappante des journaux sur le marché, non seulement par leur look, mais aussi par leurs sensibilités, points de vues et opinions, leur manière de saisir et d'encadrer la réalité du temps. En veut-on un exemple d'ailleurs politiquement bienvenu? L'unanimité avec laquelle la presse romande a défendu depuis trois ans l'option de l'intégration européenne pour la Suisse: mêmes émotions, mêmes arguments et mêmes objectifs fixés.

La concentration n'est pas à l'origine de cette érosion du pluralisme en Suisse romande, pas plus que le maintien de la forêt des titres traditionnels ne la prévient, mais la première sert et accentue cette érosion. La société tout entière, imbue d'égalité et de ressemblance, a de plus en plus besoin de repères consensuels, d'une mise en forme rassurante et convenue du désordre du monde ajoutés aux pastilles laxatives du divertissement visuel. La concentration de la presse lui offre sur le marché des idées un véhicule équivalent à ce que sont les grandes surfaces dans le domaine de la consommation matérielle. On sait avec quelle science la distribution de masse dissimule l'uniformité sous les apparences du faste et de la surabondance. Il n'y a juridiquement, économiquement et même déontologiquement rien à y redire. Ce qui se perd, c'est simplement l'essentiel dont nos sociétés ne semblent pas faire grand cas: la vraie diversité.

Antoine Maurice est Professeur, Cours „Journalisme" à l'Université de Neuchâtel.